

EN VEUX-TU ?

BULLETIN DE L'AMICALE
DES ANCIENS DU 140° R. I. A.
AU FRONT

6042

EN VOILA !...



SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140^e R. I. A.

SECTION DE GRENOBLE (C.C.P. Lyon 2678-81)

Siège social : Café de LONDRES, 35, rue Lesdiguière (angle Bd Gambetta).

Adresser la correspondance, soit :

- au **Président** : R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, téléphone 44-52-54 ;
- au **Secrétaire** : J. PERRET, 30, rue du 16-Août, Saint-Martin-le-Vinoux, téléphone 87-51-87.
- au **Trésorier** : BOEUF René, 102, cours Jean-Jaurès, Grenoble, téléphone 96-25-80.

Réunion sur convocation.

SECTION DE LYON 14-18

Siège : chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon (1^{er}).

Président : LYONNET, 8, rue Bugeaud, Lyon (6^e). Tél. 24-37-34.

Secrétaire : NEVERS, 131, avenue Berthelot, Lyon (7^e). Tél. 72-51-79.

Trésorier : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8^e). Tél. 74-06-56.
C.C.P. Lyon 1742-10.

Réunion le premier lundi de chaque mois, à 20 h. 30.

SECTION DE SAINT-MARCELLIN

Siège : Café DUFFIEUX, place d'Armes.

Président : HEBERT Edouard, à Saint-Antoine (Isère).

Secrétaire-Trésorier : PELLAT Léon, B.P. 27 à Saint-Marcellin.
C.C.P. Lyon 274-63.

SECTION DE LA BIEVRE

Président : Abbé GINET, aumônier de l'Hôpital de Rives.

Secrétaires : GADRIOT René, La Frette ;
MARMONIER Fernand, La Frette ;
CHARPENAY Camille, La Frette.

SECTION DE LYON 39-40

Siège : Café-Bar « LE CONCORDE », 1, crs de la Liberté, Lyon. Tél. : 60-21-17.
C.C.P. Lyon 993-12.

Président : FERRAND Camille, 11, rue Tronchet, Lyon (6^e). T. 24-47-59.

Secrétaire : R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3^e). Tél. : 60-54-86.

Trésorier : BONNY, 60, rue F.-Buisson, Lyon (3^e). Tél. : 84-14-59.

Réunion le premier mardi de chaque mois, à 18 h. 30.

SECTION DE VIENNE

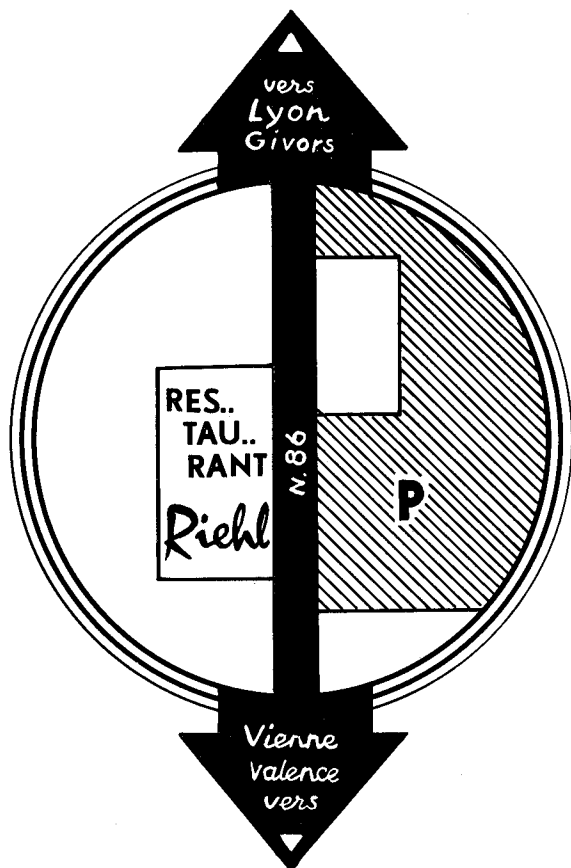
Correspondant : COURTIAL Emile, 10, rue Juiverie, Vienne. Tél. : 85-09-91.

SECTION DE PARIS

Correspondant : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).



2 MAI 1971 à BANS (Rhône)



10 h : Rassemblement Restaurant RIEHL.

10 h 30 : Messe 140 à la Chapelle de Bans.

A l'issue de la Messe, cérémonie au Monument aux Morts.

12 h 30 : Banquet Restaurant RIEHL.

MENU

PATE EN CROUTE
FILETS DE GABILLAUD BREVAL
PINTADE ROTIE
POMMES ROSINE
PLATEAU DE FROMAGES
PARFAIT TUTTI-FRUITTI
MIGNARDISES
UN POT DE COTE-DU-RHONE
(par personne)
UN CAFE

Inscription préalable obligatoire avant le **24 avril** auprès de :

R. BUSQUET,
26, rue Berthe-de-Boissieux.
GRENOBLE.

R. LAURENT,
21, rue Chaponnay, LYON (3^e).

Le Menu, vin, café, service compris.

————— Prix net : **25 F** —————



Le Mot du Président...

CHERS AMIS,

Après être restés pratiquement trois années sans vous présenter de bilan, par suite de l'arrêt brutal de la gestion de nos finances par notre ami CHAPPAZ, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous présenter un bilan positif et à peu près convenable. Ce bilan établi par notre ami René BŒUF, notre grand argentier, montre que, sans être florissant, notre groupement se trouve aujourd'hui sorti d'une situation financière qui s'avérait de plus en plus délicate. En effet, à fin 1970, notre actif représentait à peine 110.000 anciens francs, juste de quoi payer l'impression de nos deux bulletins semestriels. J'ai donc dû, au cours du deuxième semestre, faire un appel à nos camarades retardataires et leur demander un petit coup d'épaule. Je m'empresse de vous dire que j'ai été parfaitement entendu et compris et que tous ceux qui le pouvaient ont fait l'effort nécessaire.

Donc, pour la première fois depuis longtemps, la situation financière de la section centrale m'apparaît convenable et ne me donne plus d'inquiétude. Merci à tous ceux qui m'ont aidé.

Autrefois, nous avions l'habitude d'offrir à chaque décédé une palme souvenir qui, sans être bien belle, témoignait de nos regrets et de notre amitié. Ces dernières années, nous avons pu pour quelques-uns de nos camarades offrir des plaques en marbre, dont le prix s'avère maintenant de plus en plus élevé. Partis sur un prix de 5.000 A.F., nous en sommes actuellement à 6.500 A.F. et même davantage. Nous voudrions cependant généraliser si possible cette coutume, du moins pour ceux de nos camarades qui ne sont pas trop éloignés car il est hors de question de penser à envoyer ces plaques qui sont fragiles et risquent de s'abîmer en cours de transport. Je pense que ce serait là une façon durable de témoigner notre amitié à ceux qui ne sont plus.

Malheureusement, cela nécessite un budget plus important que celui dont nous disposons avec nos 10 F lourds de cotisation annuelle et malgré les dons généreux de nos camarades mieux partagés qui ont atteint cette année environ 90.000 A.F.

En 1938, pour un effectif de 650 et quelques membres, l'Amicale disposait d'un actif de 14.400 F, soit environ 22,39 F par tête. Aujourd'hui, pour la Section centrale de Grenoble, on ne dispose plus — et encore après un effort généreux de bon nombre de ses membres — que d'une somme de 1.300 A.F. environ par tête, ce qui doit pratiquement représenter environ la moitié du chiffre par tête de 1939, toutes proportions gardées.

Si, donc, vous considérez que notre tradition du souvenir doit être perpétuée, je vous demande de faire de votre côté un petit effort au moment de régler votre cotisation. Ne pensez-vous pas que j'ai raison ?

R. BUSQUET.



SECTION CENTRALE DE GRENOBLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1970

	RECETTES	DÉPENSES
Espèces.		
En caisse au 31 décembre 1969.....	203,58 F	
Cotisations espèces 1970.....	585,00 F	
Quête messe Voiron.....	224,50 F	
Frais d'administration (timbres, téléphone)....		140,30 F
Banquet (deux invités).....		40,-0 F
Banquet : quatre places payées par avance, plus deux places payées par Son, La Bièvre (Robin)		40,00 F
Fleurs décès BACHASSON, JOUSSARD.....		120,00 F
Fleurs banquet Voiron.....		120,00 F
Frais téléphone décès JOUSSARD.....		15,00 F
	<hr/>	<hr/>
	1.013,08 F	535,30 F
Reste en caisse au 31 décembre 1970..	477,78 F	
 Chèques Postaux.		
En caisse au 31 décembre 1969.....	989,77 F	
Complément quête Messe Voiron.....	25,50 F	
Remboursement quatre repas Banquet Voiron..	80,00 F	
Cotisations 1970.....	1.897,50 F	
Imprimés, mandats.....		6,70 F
Tenue compte C.C.P.....		5,00 F
Remboursement cotisations Bièvre à Son Lyon.		45,00 F
Bulletins premier semestre.....		580,00 F
Plaques marbre MARION, MAZAUD.....		100,00 F
C.C.P., changement d'adresse.....		3,00 F
Affranchissement bulletin.....		53,40 F
100 enveloppes C.C.P., 200 mandats.....		4,60 F
Port des bulletins Lyon-Grenoble.....		7,26 F
Bulletins premier semestre.....		570,00 F
Circulaires et relance pour règlements tardifs..		64,47 F
Tenue de compte C.C.P.....		5,00 F
	<hr/>	<hr/>
	2.992,77 F	1.209,38 F
Dépenses	1.209,38 F	
	<hr/>	
En caisse C.C.P.....	1.783,39 F	
Montant C.C.P. plus espèces : 1.783,39 + 477,48.	2.261,17 F	
 Nota. — Total des cotisations encaissées en 1970 :		
Total net.....	585,00 F	
C.C.P.	1.897,50 F	
	<hr/>	
Total net en caisse.....	2.482,50 F	



DEUILS et MISÈRES

Nous avons appris tout à fait incidemment le décès de notre camarade Charles ROUX, 3, rue Le-Cardonnet, Grenoble, sans hélas pouvoir en préciser la date.

Notre camarade Charles JOUD (39-40), de Romans, est décédé au début de l'année 1969, sans que nous en ayons été avisés. C'est à la suite de l'envoi d'un mandat de recouvrement pour sa cotisation, que son beau-frère nous a avisés de ce décès. Comme pour notre camarade ROUX, nous n'avons pu, de ce fait, assister à ses obsèques. Du moins, le Président BUSQUET a-t-il pu adresser un petit mot de sympathie à la famille dès que nous avons appris la mauvaise nouvelle.

Dans les mêmes conditions, nous avons eu le regret d'apprendre le décès, courant août 1970, de notre camarade PANET, 51, rue des Javaux, à 38-Eybens, où il s'était retiré. Si nos souvenirs sont exacts, PANET devait être adjudant au 159^{me} en 1939 et avait été affecté au 140^{me} lors de sa formation. Il avait terminé sa carrière comme lieutenant dans l'armée d'occupation en Allemagne. PANET était malade depuis de longs mois et se savait, hélas, irrémédiablement condamné.

Notre vieux camarade Henri BOULE (Son Lyonnaise 14-18) est décédé à l'âge de 77 ans à Villette-de-Vienne, le 8 octobre dernier. Une délégation de la Section Lyonnaise 14-18 l'a accompagné à sa dernière demeure, quoique ayant été prévenue très tardivement. Le Président BUSQUET a exprimé à M^{me} BOULE, ses enfants et petits-enfants, toute notre affectueuse sympathie et nos sentiments de bien vive condoléance.

M^{me} POULAT, de Saint-Jean-de-Vaux, nous a informé bien tardivement hélas du décès de son mari Emile POULAT, ancien de 14-18, survenu l'an dernier.

M^{me} Francis DUNAND, à Paris, s'excuse de ne pas nous avoir prévenu plus tôt du décès de son mari survenu le 8 février 1971. Notre camarade Francis DUNAND est resté jusqu'au bout fidèle au souvenir de son ancien régiment et de notre Amicale. Nous le voyons partir avec regrets.

Notre ami ARMANET, de 38-Saint-Anne-sur-Gervanne, a été atteint dans ses affections les plus chères par le décès de sa compagne. Vous vous souvenez que, l'an dernier, notre camarade avait eu la joie de fêter ses noces d'or. C'est une bien pénible épreuve que la séparation du couple. Aussi bien qu'il nous soit permis de nous associer à la grande douleur de notre camarade et de lui exprimer nos sentiments fraternels de douloureuse sympathie et nos bien vives condoléances.

Jean-Joseph BRET, classe 11, notre bon camarade de Saint-Marcellin, est décédé le 6 novembre dernier. Ses amis Saint-Marcellinois, les Présidents BUSQUET, HEBERT et PELLAT en tête, l'ont pieusement conduit à sa dernière demeure. Jean-Joseph BRET était un modeste, grièvement blessé deux fois au cours de la grande guerre, j'avais eu la joie de lui remettre bien tardivement une médaille militaire largement méritée par cinquante mois de présence au feu. Comme je le questionnais sur ses titres de guerre, j'appris avec stupeur que, malgré ses deux blessures, il n'était pas décoré de la Croix de Guerre. « Comment, lui dis-je, mais ce n'est pas possible ?... » Et notre ami BRET eut alors cette réponse qui le dépeint tout entier : « C'est que chaque fois que j'ai été blessé, toute la section y a passé ! » Ainsi, il ne s'était trouvé personne pour attester que notre ami, cruellement meurtri dans sa chair, avait fait plus que son devoir. Mais, jamais au grand jamais, il ne se plaignit de cette injustice criarde, ni n'en réclama réparation. La Médaille Militaire ne vint que bien plus tard pour effacer cet oubli.



A l'occasion de ses obsèques, la délégation des anciens du 140^{me} est allée se recueillir sur la tombe du Commandant GUILLAUD-MOREL. Quelques jours auparavant, les Saint-Marcellinois avaient eu la délicate attention de déposer une plaque-souvenir sur la tombe de notre ami, geste pieux dont M^{lle} GUILLAUD-MOREL nous exprima plus tard son affectueuse reconnaissance.

Notre ami fidèle GREFFE-FONTEYMOND est décédé courant janvier 1971. Nous l'avons appris trop tard par la presse. GREFFE-FONTEYMOND était un ancien de la 12^{me} Compagnie, la Compagnie des « pièces carrées », chère à notre ami PERRET, il est resté fidèle à ses amitiés et a son ancien écusson, jusqu'au soir de sa vie.

Notre ami Raymond GABELLE (39-40) a eu la grande douleur de perdre sa mère après une longue et pénible maladie. Nous lui exprimons ainsi qu'à son père, ancien Poilu d'Orient, et à sa famille, nos sentiments d'amitié et de condoléances émues.

Georges GERIN (14-18), électricien à 38-Sinard, est décédé, hélas, sans que nous puissions préciser la date ni les circonstances car nous ignorons même la situation de famille de notre ami. C'est le retour du mandat de recouvrement de sa cotisation qui nous a alertés. Lui aussi était un fidèle.

A la dernière minute, nous avons eu la grande douleur d'apprendre le décès de notre bon camarade DELOCHE, survenu dans une Maison de Santé de l'Ardèche et après une longue et pénible maladie. Puisse M^{me} DELOCHE trouver ici l'expression de notre amitié compatissante.

Aux familles de nos camarades disparus au cours de cette année, nous exprimons nos regrets et notre peine et nous les prions d'accepter nos sentiments de bien vives condoléances. La vie n'est qu'un passage sur cette terre et la séparation est toujours une épreuve douloureuse pour celui ou celle qui reste le dernier. Nous conservons fidèlement dans nos cœurs le souvenir des disparus.

HOMMAGE AU GENERAL DE GAULLE

Le 11 novembre 1970, le fanion du 140^{me} R.I.A., porté par le Président BUSQUET, accompagné de nos amis PERRET et CHOLAT, a participé à la cérémonie religieuse célébrée à la Cathédrale Notre-Dame, à Grenoble. à la mémoire du grand Français que fut le Général de GAULLE.

DES NOUVELLES DE NOS AMIS

Le Colonel Robert MANFRINO, notre sympathique Président d'Honneur, a été très secoué cet hiver, à la suite d'une mauvaise bronchite compliquée de séquelles cardiaques dont il parvient difficilement de se sortir. Son état de santé déficient ne lui permettra certainement pas, et nous le regrettons profondément, de participer à notre réunion de mai 1971. Nous lui adressons, au nom de tous, nos encouragements et nos vœux les plus chers pour l'amélioration de son état de santé. La mitraille ne peut pas nous laisser tomber, bon courage cher vieil Ami.

L'Abbé VERNE (1^{re} Compagnie, 39-40), notre estimé camarade, a subi début février une très grave intervention chirurgicale. Aux dernières nouvelles, son état de santé, grâce à sa robuste constitution et aux soins éclairés dont il a été l'objet, serait en bonne voie d'amélioration. Bon courage Ami VERNE, tous vos amis font des vœux pour une complète et formelle guérison.



Nos camarades Saint-Marcellinois font des efforts pour maintenir entre eux les liens d'amitié qui les unissent et nous en sommes reconnaissants à nos amis PELLAT et HEBERT. Le 12 décembre dernier, ils se sont réunis à Chatte pour un mâchon du souvenir et de l'amitié. Bravo Saint-Marcellin.

REMERCIEMENTS

Notre bon Ami CHAPPAZ et Madame ont été très sensibles aux nombreuses marques de sympathie dont ils ont été l'objet à l'occasion du mâchon d'automne de la Section Lyonnaise, le 25 octobre dernier, à Saint-Savin.

Tous deux m'ont chargé de transmettre à tous ceux de l'Amicale qui se souviennent, l'expression de leur affectueuse reconnaissance ainsi que leurs bien vifs remerciements. Et CHAPPAZ, très ému, a ajouté : « Cela nous aide à supporter les quelques années qui nous restent à vivre. Encore merci et longue vie à tous nos Amis 140 ».



la vie de l'amicale

- MERMOUX, La Verpillère (39-40), adresse sa cotisation avec un aimable supplément et ses amitiés à tous les 140. A été hospitalisé pour une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.
 - DELAYE Marcel, notaire à Sassenage (39-40), ancien capitaine à la 9^{me} Compagnie, un chèque confortable pour sa cotisation. Merci mon vieux DELAYE de ne pas oublier les copains.
 - SAVIOUX, de Grenoble, avons reçu de ses nouvelles avec plaisir.
 - De BERGER, de Grenoble (14-18), ancien de la 10 ou de la 11, nous a donné de ses nouvelles. Nous en avons été très heureux.
 - ANTONNELLI, de Vizille (39-40), ajoute une rallonge à sa cotisation. Merci, mon vieux, nous sommes sensibles à votre geste amical.
 - De notre ami DOL, à Nice, actuellement malade. Nous voulons croire qu'il ne s'agit que d'une indisposition passagère. Lui aussi n'a pas craint de doubler sa cotisation. Merci, mon cher DOL, nos vœux vous accompagnent. Tenez bon la rampe, nous sommes de cœur avec vous.
 - Du Colonel SALANIE, qui nous envoie un confortable mandat et souhaite longue vie à l'Amicale avec ses compliments. Tous les anciens de 14-18 sont heureux d'avoir de bonnes nouvelles du Colonel SALANIE et lui expriment, par la plume du Trésorier, leur déferente reconnaissance.
 - H. LE ROY-D'AMIGNY a, lui aussi, un geste généreux envers l'Amicale. Nous l'en remercions sincèrement et sommes heureux d'avoir ainsi de ses nouvelles.
 - M^{me} POULET DE VERCHENY, veuve de notre regretté camarade, est toujours fidèle au souvenir des anciens 140 et nous le prouve généreusement.
 - REVOL Claude, de Saint-Savin (39-40), nous a aussi donné de ses nouvelles. Nous serions heureux de le rencontrer à l'occasion du mâchon d'automne de nos amis Lyonnais.
 - SAUZE Albert, à Seyssins (39-40), met gentiment une rallonge à sa cotisation. Merci cher camarade de penser à nos difficultés.
 - DUTHU (14-18), de Bordeaux, ne nous oublie pas lui non plus. Nous lui en sommes reconnaissants.
 - LACOSTE, à la retraite à Saint-Guillaume (39-40), nous adresse son meilleur souvenir. Bonne retraite et bonne chasse aussi... !
 - MARTOUREY, Saint-Etienne (14-18); après avoir gentiment critiqué le Président, adresse un chèque personnel confortable en sus de sa cotisation. Merci, mon cher MARTOUREY, nous nous comprenons sans avoir besoin d'un dessin.
 - CHARPENAY Camille, La Frette (39-40). Nous sommes sensible, cher camarade, à votre effort pour nous aider.. Nous apprécions sincèrement.
 - REY (39-40), à Grenoble, règle sa cotisation mais donne sa démission.
- P.S. — Nous nous excusons auprès de nos camarades qui ont réglé leurs cotisations lors du premier trimestre et qui nous ont généreusement aidés de ne pas avoir pu publier leur nom.



LYON

Amicale

"Les anciens du 140^e R. I."

1914
1918

A son Banquet d'automne de l'année dernière, tout comme à celui de 1968, la Section Lyonnaise n'ayant pu rassembler qu'une cinquantaine de convives 14-18 et 39-40 ne pouvait se défendre d'un certain pessimisme quant au nombre d'inscriptions à ce traditionnel Banquet d'octobre 1970 qui eut lieu le dimanche 25 de ce même mois, à l'Hôtel de la Rivière, à Saint-Savin (38). Eh ! bien, à cette inquiétude, à cette appréhension de voir se rétrécir... comme une peau de chagrin, d'année en année, le nombre de participants à nos agapes automnales, succéda, fort heureusement, une très grande satisfaction : celle de se retrouver 72 à ce Banquet auquel prirent part, à notre vif contentement, de nombreuses épouses de nos camarades.

Comme toujours, et nous l'en remercions vivement, le Président BUSQUET (accompagné de Madame) a tenu à être des nôtres ainsi que plusieurs autres camarades grenoblois et dauphinois. La Section de la Bièvre était représentée par l'ami GADRIOT et celle de Saint-Marcellin par HEBERT et PELLAT, si fidèles, tous deux, aux réunions 140. Enfin, la Section de Lyon 39-40, avec son Secrétaire LAURENT et son Trésorier BONNY, répondit largement à notre appel puisque de nombreux « anciens jeunes » sont venus se joindre à leurs aînés.

Ainsi, l'amitié, la fraternité qui caractérisent chacun de nos rassemblements sont-elles garantes des sentiments si cordiaux qui unissent les anciens 140 des deux guerres et qui (nous en sommes tous certains, n'est-ce pas) ne se démentiront jamais.

C'est donc dans une joyeuse ambiance que se déroula le succulent et copieux repas qui nous fut servi. A M. MOINE-BRESSAN le restaurateur (fils de notre ancien camarade 140 qui appartenait à la Section Grenobloise) et à Madame, nous renouvelons tous nos compliments pour leur si sympathique accueil et, bien sûr, la finesse de leur cuisine qui régala 72 palais sans exception !

Lorsque vint l'heure de se séparer, nous aurions tous pu et dû entendre : « Ce n'est qu'un au-revoir, mes frères », puisque nous nous retrouverons tous le premier dimanche de mai au grand rassemblement annuel du 140.

Le Secrétaire,
C. NEVERS.

P.S. — Nous avons vivement regretté l'absence du Président FERRAND des 39-40 ; de PETIT-MARTENON et de BŒUF, de Grenoble ; de DURAND et de CHARBONNEYRIAT, de Lyon, ainsi que de M^{me} JACQUIER, de Bourgoin, qui, tous, se sont fait excuser. Mais nous avons eu le plaisir d'avoir, parmi nous, M^{mes} ROSSET, de Grenoble, et NEVEU, de Lyon.



COMPTE RENDU FINANCIER (Année 1970)

Recettes :

Avoir au 31-12-1969.....	237,23 F
Cotisations 1970.....	360,00 F
Cotisation 1971.....	10,00 F
Reliquat réunions.....	92,50 F
Dons	135,00 F
	<hr/>
	834,73 F

Dépenses :

P.T.T. et divers.....	114,50 F
Décès (insertion journal).	78,70 F
Bulletins	230,85 F
Cotisation F.A.R.A.C.....	10,00 F
Banquet Saint-Savin.....	95,00 F
Solde créditeur.....	305,68 F
	<hr/>
	834,73 F

NÉLATON.

Le jeudi 12 novembre, les membres du Bureau de la Section se sont rendus au cimetière de Vilette-de-Vienne pour déposer sur la tombe de notre regretté camarade BOULE, et en présence de l'épouse du défunt, de ses enfants et petits-enfants, une plaque souvenir.

Après cette pieuse petite cérémonie, M^{me} BOULE et les siens voururent bien nous recevoir à leur domicile. Nous les remercions bien vivement de leur si sympathique accueil et du don qui nous fut remis au profit de la Caisse de Secours de notre Section.

C. N.

Deux anniversaires assez... sensationnels : nos camarades CHATILLON et CHARBONNEYRIAT ont fêté, en 1970, leurs noces d'or. Toutes nos félicitations en attendant celles — bien plus chaleureuses encore s'il se peut — que nous ne manquerons pas de leur adresser... lors de leurs noces de diamant!!!

Fin de cette année dernière, notre bien sympathique Président LYONNET a été une deuxième fois grand-père d'une petite-fille pour laquelle nous formons nos meilleurs vœux de bonheur. Et nos plus vives félicitations aux parents et grands-parents.

DECES

Fin de cette année dernière, notre camarade Jean BOUTEILLE, classe 1909, nous a, hélas! quittés. Le Président LYONNET ainsi que NELATON, présents aux funérailles, ont présenté à la famille du défunt les vives condoléances de toute l'Amicale.

Notre ami NELATON ayant rencontré en ville, début février, M^{me} DELOCHE, nous avons pu ainsi avoir des nouvelles de son mari. Malheureusement, celles-ci ne sont pas précisément rassurantes, notre camarade étant toujours dans un état de prostration inquiétant. Mais ne cessons pas d'espérer en l'amélioration de sa santé dans les prochaines semaines à venir.



DECES

C'est avec une vive peine que nous avons appris le décès de notre bon camarade DELOCHE Victorin, classe 1911, bien connu de tous les anciens 140 puisqu'il fut l'ordonnance du Colonel DESTEZET.

Ses funérailles ayant eu lieu le samedi 20 février, à Bosas (Ardèche), aucune délégation de la Section Lyonnaise n'a pu assister à ses obsèques. Mais les membres du Bureau de l'Amicale se rendront à Bosas courant avril pour déposer une plaque-souvenir sur la tombe de notre regretté camarade.

LYON

39-40

" Les Anciens du 140° R. I. A. "

APPEL POUR LE RASSEMBLEMENT 140 DU DIMANCHE 2 MAI 1971

A TOUS NOS CAMARADES,

En vous invitant à répondre tous à notre appel, nous avons confiance que vous saurez l'entendre.

Nous avons reçu mission d'organiser le rassemblement 1971 dans la région lyonnaise. Ayant fixé notre choix sur le lieu qui vous est proposé, en la banlieue sud de Givors, nous avons pensé à la commodité d'accès pour vous tous venant de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Loire, du Vaucluse, du Puy-de-Dôme, et de plus loin peut-être encore.

Vos amis des Amicales Lyonnaises 14-18 et 39-40 ne négligeront rien pour que cette journée-souvenir compte parmi les plus agréables auxquelles vous aurez eu plaisir à participer.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

30^e Assemblée Générale du 14 Février 1971

A 10 h 30, devant une quarantaine de membres, le Président FERRAND déclare ouverte la trentième Assemblée Générale.

Tout d'abord, il présente les excuses de ceux qui, empêchés, n'ont pu être des nôtres ce matin.

Tout d'abord, celles du Général DUCHEMIN qui, avec ses excuses, présente à tous ses meilleurs vœux pour 1971.

Il excuse ensuite nos amis : GARNIER, QUEYRAS, de Paris ; LAN-TONY, MOULARD et du Colonel BASTIDE, adressant depuis Bar-le-Duc son fidèle souvenir aux anciens du 1^{er} Bataillon.

Il nous donne des nouvelles de nos malades, le Père EXBRAYAT, souffrant toujours d'un mal douloureux. L'Abbé VERNE, qui a subi une intervention chirurgicale à l'Hôpital Jules-Courmont. VALENTIN, frappé d'un mal subit, se remet lentement.

Il nous communique également une lettre de BUSQUET qui adresse ses meilleurs vœux aux Lyonnais.

Il nous dit aussi sa joie de pouvoir annoncer que le Colonel BERNARD lui a fait promesse d'être des nôtres le dimanche 2 mai prochain.



Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire et au Trésorier pour la lecture des comptes rendus moral et financier, que vous pourrez lire par ailleurs et qui sont approuvés à l'unanimité.

Nous écoutons ensuite l'allocution du Président. Celui-ci rappelle qu'il s'agit du trentième anniversaire de la fondation de l'Amicale.

Il nous fait part des renseignements qu'il a recueillis dans les documents qui lui ont été remis par la famille De Longevialle.

La première réunion avait lieu le 6 décembre 1940 chez le Général DUCHEMIN.

A cette réunion, assistaient, entre autres, GARNIER, PONCET, DAMOUR, MAURIN, LACROIX, GIRAUD, VEY. Un Bureau provisoire était constitué :

Président : De LONGEVIALLE.

Vice-Président : Pierre LACROIX.

Trésorier : BONNY.

Secrétaire : GARNIER.

Membres : CROZIER, MORIN, PONCET.

Hélas ! De tous ces noms, beaucoup ont disparu. Certains se sont désintéressés de l'Amicale, mais ils sont les moins nombreux. Les autres sont décédés et, parmi eux, celui que nous avons bien connu et notre dernier « Patron », De LONGEVIALLE, décédé le 17 décembre 1961.

Il nous reste deux fondateurs : LACROIX et BONNY. Que tous deux soient assurés de notre reconnaissance, ils sont toujours sur la brèche et demeurent la cheville ouvrière de notre association.

FERRAND rappelle les différentes activités de l'Amicale depuis 1940. En particulier, la réception, en 1945, des prisonniers retour de captivité et la présence de représentants de l'Amicale à l'inhumation définitive des corps de nos camarades morts au Champ d'Honneur.

Il est procédé ensuite à l'élection du nouveau Bureau qui reste le même mais qui se complète par la venue de Pierre BRESSAT qui sera un élément de grande valeur parmi l'équipe chargée de la gestion de notre Amicale.

On se retrouve ensuite entre copains devant un pot et on se sépare en attendant le banquet de mai prochain.

Le Secrétaire :
MANEVY.

Compte rendu moral

Peu de choses à vous dire, les bulletins vous ayant informé des différents événements concernant notre Section Lyonnasie.

Je rappellerai cependant ceux qui revêtent une certaine importance.

Tout d'abord le décès de notre ami JOUSSARD, curé de La Frette et président de la Section de la Bièvre. Le bulletin de novembre vous a donné toutes précisions sur ses funérailles.

Le 12 mai 1970, notre sympathique Trésorier BONNY avait la douleur de perdre son beau-père. J'en profite pour lui présenter, en votre nom à tous, ainsi qu'à M^{me} BONNY, nos sincères condoléances.

Le 20 mai 1970, était célébré, en l'église de Saint-Foy-lès-Lyon, le mariage de Marie-Chantal, fille de notre ami Marius DESSALLES avec M. Joseph-Paul MEDIONI ; et le 4 juillet 1970, le mariage de Chantal,



filles de notre dévoué Président adjoint MARTEL, avec M. Robert FLEXAS. La cérémonie s'est déroulée en l'église Saint-Nicolas, à Combloux (Haute-Savoie).

S'il a été possible à quelques-uns d'entre nous de représenter l'Amicale au mariage de Marie-Chantal DESSALES... n'est-ce pas FERRAND... il ne nous était pas possible d'envoyer une délégation à Combloux. Nous nous en excusons auprès du Président MARTEL, et nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nous avons appris également, mais un peu tardivement, le mariage de Martine MINSAC avec M. René POMMIER.

Que Martine, fille de notre camarade MINSAC, et René soient assurés également de nos meilleurs vœux ainsi que Henri, fils de notre ami TEPPE, dont le mariage avec Hélène DEBOIS a été célébré le 19 décembre 1970.

Le 10 mai 1970, une délégation représentait l'Amicale à la cérémonie annuelle au monument du Général FRERE.

Le 18 octobre 1970, l'Amicale était représentée à la Messe du 159 et le 15 novembre 1970 à celle des Officiers de Réserve.

Je vous rappelle également l'excellente journée passée à Saint-Savin (Isère) où se déroulait le banquet d'automne organisé par les anciens 14-18, ceux que, amicalement et respectueusement, nous appelons les Vieux. Nous étions une vingtaine de « Jeunes » avec nos familles à leur côté ce jour-là. Vous voyez qu'au 140, malgré la différence d'âge, l'amitié n'est pas un vain mot.

Lors d'une permanence du premier mardi, notre camarade GARNIER nous a signalé qu'il avait retrouvé et avait correspondu avec un ancien 140. Il s'agit d'un ancien sergent observateur à l'E.M.3, Georges JACQUET qui demeure 18, rue de la Croix, à 28-Jouy. Celui-ci serait heureux de correspondre avec d'anciens camarades. Si parmi vous il y en a qui ont combattu à ses côtés, il sera heureux d'avoir de leurs nouvelles.

Enfin, je vous rappelle que, lors de la réunion du 8 février 1970, vous avez élu le Bureau que vous devrez renouveler ou éliminer aujourd'hui s'il ne vous a pas donné satisfaction. N'oublions pas que nous sommes en démocratie.

Je vous en rappelle la composition :

Président : FERRAND Camille.

Président adjoint : Colonel MARTEL .

Vice-Président : DEAL Marcel.

Secrétaires : LAURENT et MANEVY,

Trésoriers : BONNY et Malfroy-CAMINE.

Membres : MICHALLET, GARNIER, PECHET, LACROIX, DELORME, COMTE, BRUNEAU et JEANROY en remplacement de notre regretté ami POUCHOY.

Porte-fanion : PLAISANCE, FAUVET et BOIZAT.

J'en ai terminé avec l'espoir de n'avoir rien oublié, sinon je vous prie de vouloir bien m'en excuser.

Je vous rappelle les permanences du premier mardi de chaque mois. Venez nombreux, LAURENT vous fera fumer gratuitement. Mais je vous préviens, ce n'est pas lui qui paie. Seulement, lorsqu'on a un fils sous les drapeaux, il est normal qu'on fasse profiter les Anciens Combattants des générosités accordées par le Ministre des Armées. Merci quand même à LAURENT.

Le Secrétaire :
MANEVY.



Compte rendu financier - Année 1970

Recettes :

Cotisations	1.219,00 F	
Insignes	60,00 F	
Dons	4,00 F	
Bénéfice des réunions.....	58,60 F	
	<hr/>	
TOTAL DES RECETTES.....	1.341,60 F	1.341,60 F

Dépenses :

Taxe voirie.....	10,00 F	
Taxe C.C.P.....	5,00 F	
Frais poste et bandes adresses.....	203,40 F	
Cotisation F.A.R.A.C.....	10,00 F	
Bulletin	870,17 F	
Décès JOUSSARD.....	168,00 F	
	<hr/>	
TOTAL DES DÉPENSES.....	1.266,57 F	1.266,57 F

		<hr/>
BÉNÉFICE		75,03 F
Avoir au 1 ^{er} janvier.....		2.205,53 F
		<hr/>
En caisse au 31 décembre.....		2.280,56 F

Répartition :

Au C.C.P.....	1.446,10 F
En espèces.....	834,46 F
	<hr/>
	2.280,56 F

Vous avez pu observer que le résultat comptable de l'année se solde par un bénéfice très léger, bien qu'en francs lourds. Les encaissements s'amenuisent, mais aussi il m'a fallu rembourser quelques cotisations à nos sections voisines, dont les adhérents s'étaient, l'an dernier, trompé de destinataire. Je pense que, néanmoins, les dispositions budgétaires peuvent encore être maintenues, grâce à votre fidélité généreuse, sans que nous ayons à envisager, dans l'immédiat, une application de l'échelle mobile.

La dépense du bulletin va aussi grandissante malgré la prudence avisée de son dévoué (oh combien !) directeur. Elle était de 328 F en 1969. Elle est passée à 870 F en 1970, sans parler du labeur de notre ami LAURENT.

Heureusement, sommes-nous encouragés dans notre tâche par vos dons. Même notre Président a mis la main à la poche, prêchant l'exemple, suivi par notre camarade MICHALLET, plus modestement comme il se devait. Et si leurs largesses réunies ne vous apparaissent pas tellement excessives, n'hésitez pas à faire mieux.



FIANÇAILES

Le Colonel MARTEL a le plaisir d'annoncer les fiançailles de son fils Denis avec M^{lle} Mady PRADAL.

MARIAGE

Le 27 mars 1971, en l'Eglise de la Rédemption, a été célébré le mariage de Jacques FERRAND avec M^{lle} Monique TEPPE.

Au fils de notre Président et à sa jeune épouse, fille de notre camarade Maxime TEPPE, nous adressons nos vœux de bonheur les plus sincères.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Notre excellent camarade Jacques LANTONY nous a fait savoir qu'il se retirait en cette Ardèche qu'il a toujours aimée. Sa nouvelle résidence :

7, rue Meansole — 07-Flaviac.

En lui présentant nos souhaits d'heureuse et longue retraite, nous tenons à le remercier de la générosité appréciée avec laquelle il s'acquitte annuellement du paiement de sa cotisation.





ADDITIF ET RECTIFICATIF DE LA LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE DU 140^e R. I. A.

BRETILLARD	Rue des Savonnières, 28-Epernay.	39-40	Lyon
BECHET René	31, route Nationale, 69-Champagne-au-Mont-d'Or.	39-40	Lyon
CASTAGNA H.	15, rue Cl.-Linossier, 69-Lyon (4 ^e).	39-40	Lyon
CHASSON Marcel	La Croix-Blanche, 26-Marsanne.	39-40	Lyon
CHEVRIER L.	38-Brangues.	39-40	Lyon
COMTE Louis	Clos Beauséjour, montée Saint-Marcel, 38-Vienne.	39-40	Lyon
CHARPENAY H.	9, rue Général-Rambaud, 38-Voiron.	39-40	Lyon
DESPORTES A.	31, rue des Ecoles, 26-Saint-Rambert-d'Albon.	39-40	Lyon
JEANROY Victor-Louis	11, place Croix-Paquet, 69-Lyon (1 ^{er}).	39-40	Lyon
MERLOZ M.	38-Brangues.	39-40	Lyon
ROCHE Antoine	31, rue Alexis-Perroncel, 69-Villeurbanne.	39-40	Lyon

A découper et à joindre à la liste

ANCIENS DU 140° R. I. A. 1939-1940

— SECTION LYONNAISE —

Le Bureau porte à la connaissance de tous les membres adhérents qu'il a pris la décision de transférer le siège de l'Amicale, à compter du **1^{er} mai prochain**, à l'adresse suivante :

CAFE-BAR "LE CONCORDE"

1, Cours de la Liberté

(angle Cours Lafayette)

LYON (3^e)

La date des réunions mensuelles demeure inchangée :

**LE PREMIER MARDI de chaque mois
à 18 h. 30**

La réunion d'inauguration de notre nouveau Siège aura donc lieu le

MARDI 4 MAI 1971

— VENEZ-Y NOMBREUX —

